



Élection au Comité Social d'Administration « Administration Centrale »

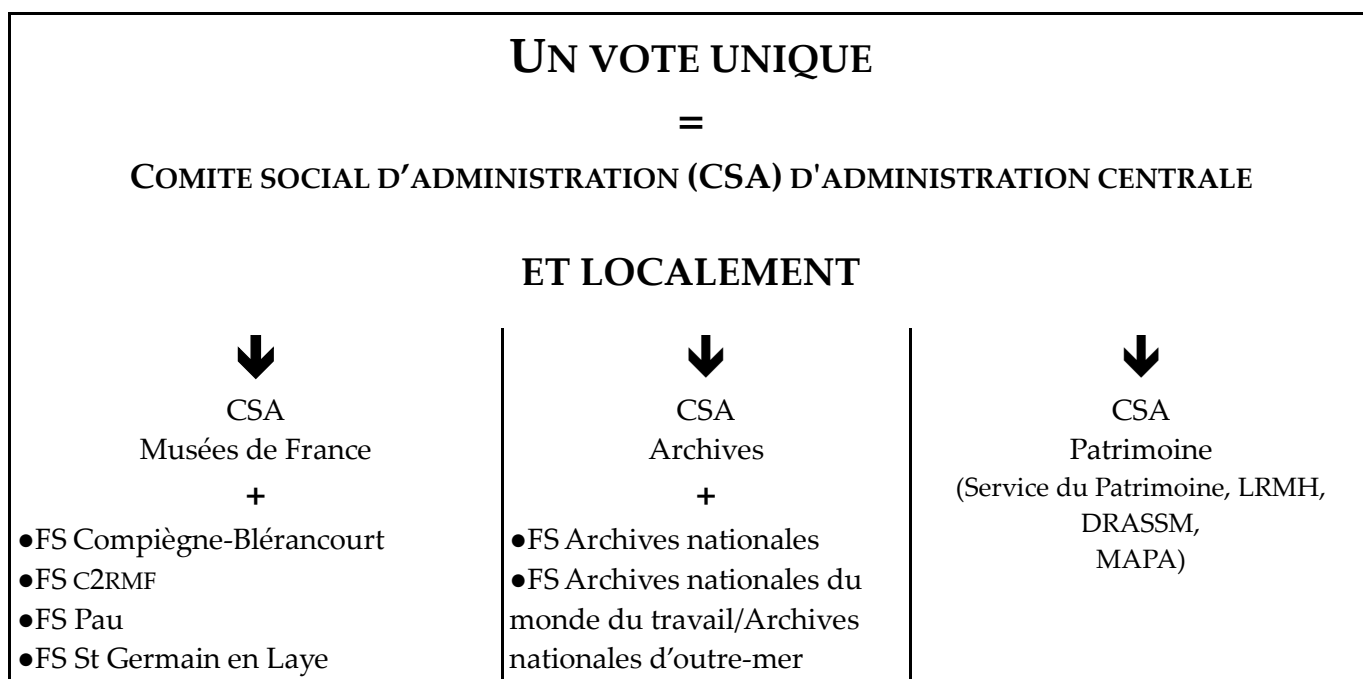
Entre le 1^{er} et le 8 décembre 2022, vous êtes appelé-es à élire vos représentant-es dans les différentes instances consultatives du ministère de la Culture pour les quatre années à venir.

Par rapport aux élections antérieures, 2 évolutions majeures sont à noter :

→La suppression des Comités Techniques (CT) et des Comités Hygiène, Sécurité et Condition de Travail (CHSCT) et leur remplacement par des Comités Sociaux d'Administration (CSA) et leur déclinaison en Formation Spécialisée (FS).

→La fin du vote à l'urne et du vote par correspondance : le ministère a opté pour le vote électronique exclusif.

Voter pour l'élection du comité social d'administration (CSA) d'administration centrale, c'est évidemment désigner vos représentant-es au CSA AC. C'est aussi, selon votre affectation, voter pour vos instances locales.



A travers le vote SUD-Culture Solidaires, il s'agit de réaffirmer fortement la nécessité d'un **syndicalisme de lutte et de contre-pouvoir**, liant défense quotidienne des salarié-es et transformation de la société.

Derrière les grands discours sur le pouvoir d'achat, c'est une politique d'austérité que nous réserve le gouvernement Borne pour les années à venir. Elle aura des conséquences pour tous les agents en administration centrale, dans les services à compétence nationale, les services déconcentrés et les établissements publics. La revalorisation du point d'indice en juillet dernier reste insuffisante pour compenser l'inflation et la hausse des coûts énergétiques qui vont exploser en 2023. Elle ne doit pas masquer les politiques de régression sociale et de destruction des services publics, dont le service public culturel, que mène le gouvernement depuis plusieurs années !

ENSEMBLE, IMPOSONS D'AUTRES CHOIX !

Voter SUD-Culture, c'est déjà résister

Les représentant-es du personnel ne sont pas des permanent-es mais des agents en poste comme vous. Sud Culture Solidaires fait participer les agents en tant qu'experts, aussi bien dans les instances que dans les réunions qui les concernent directement : ils peuvent ainsi témoigner des difficultés rencontrées au quotidien.

Les représentant-es SUD dans ces instances sont les lanceurs d'alerte des situations des conditions de travail plus ou moins graves accumulées depuis des années. Ils et elles veillent à ce que l'administration mette en place des mesures correctives. SUD Culture Solidaires veille à remettre en permanence le travail quotidien des agents au cœur des instances nationales, et ce malgré un dialogue social toujours plus éloigné du terrain. La vigilance est une des qualités intrinsèques de vos représentant-es Sud Culture Solidaires qui dénoncent les mots de « réforme » et de « modernisation » derrière lesquels se cache une vision comptable des politiques culturelles publiques.

ADMINISTRATION CENTRALE

Les agents d'administration centrale sont soumis à dure épreuve depuis des années.

- Les méthodes brutales d'Action publique 2022 qui s'est notamment traduite au ministère de la Culture par la réorganisation de l'administration centrale (OAC) ont eu des conséquences plus que néfastes sur les conditions de travail des agents. Imposée sans concertation pendant la crise sanitaire, l'OAC a mis sous pression une majorité d'agents concernés directement ou indirectement par les restructurations et les regroupements de services. Aujourd'hui, le bilan de l'impact de l'organisation actuelle du travail sur la santé et les conditions de travail des agents est alarmant : les situations de souffrance au travail liées au management, à une organisation dysfonctionnelle ou à la surcharge de travail ne cessent de se multiplier, les contrats de service qui devaient permettre de définir les modalités de coopération entre les entités regroupées et les directions métiers ne sont toujours pas finalisés, les projets de service quand ils existent ont le plus souvent été menés sans concertation. A cela, s'ajoute des réductions d'effectifs ininterrompues depuis la RGPP en 2007 qui rendent l'administration centrale totalement exsangue.

- Le projet CAMUS qui vise à réduire de 7 à 3 le nombre de sites en administration centrale, continue la politique de densification extrême des espaces de bureaux avec l'application de la règle aberrante de 7m² par agent avec pour conséquence la généralisation des bureaux partagés par 3 agents. Le projet CAMUS dégrade considérablement les conditions de travail des agents au quotidien, avec pour résultats des difficultés de concentration, du bruit, générant une démotivation croissante et des situations de tension dans les services. Depuis 2016, la politique immobilière de l'Etat a changé et il n'est plus question de vendre les domaines qui lui appartiennent. SUD Culture demande donc une remise à plat du projet Camus et réclame le maintien pour les agents d'administration centrale des sites des Pyramides et du Fort de Saint Cyr qui ne sont plus vendus.



Notre travail est bien de réagir à la mise en œuvre de toutes ces réformes et d'être à votre écoute afin de relayer toutes les situations de difficultés voire de souffrance au travail qui n'en finissent pas d'augmenter au sein de l'administration centrale.

LES MUSEES

Depuis 15 ans et malgré leurs déclarations rassurantes, les gouvernements de droite comme de gauche, gardent le cap d'une vision comptable de la Culture et poursuivent une politique de rentabilité des musées. Mais pour quels résultats ?

- De moins en moins de personnels ;
- De plus en plus de missions externalisées (gestion des réserves, surveillance, maintenance, restauration des œuvres...);
- Une précarisation des personnels de plus en plus importante ;
- Un récolement décennal en panne ou en retard par manque de moyens en personnel...

Alors que le plan de transformation ministérielle avait prévu la disparition des SCN Musées pour les transformer en EP ou les rattacher à des EP existants, aujourd'hui, ces établissements sont les grands oubliés de la politique du ministère.



PRESSIONS
NERVEUSES

Les agents sont les premiers à subir les conséquences de cet abandon. Depuis de nombreuses années, les agents de catégorie C n'ont aucune perspective de carrière et d'évolution avec la diminution du nombre de concours ouverts pour les filières techniques et administratives en catégorie B. Ajouté à cela, alors que les salaires des catégories C et B restent très bas, certaines directions d'établissement remettent en cause les maigres avantages sociaux dont bénéficient les agents, en consacrant par exemple les crédits alloués à l'action sociale à d'autres postes de dépenses, ou encore en tentant de réduire le montant des dotations habillement, pourtant attribuées par le ministère et justifiées par les fonctions des agents !

Le dialogue social reste insuffisant !

Le comité technique spécial Musées est devenu une instance fantôme depuis plusieurs années et qui, lorsqu'il est réuni, se déclare incompétent sur les sujets relatifs à l'organisation du travail, les renvoyant aux votes des instances locales. Le ministère doit rétablir un véritable dialogue social pour le réseau des SCN qui partagent des problématiques communes sur les effectifs et l'organisation du travail.

Vos représentant-es SUD Culture Solidaires locaux et nationaux réclament une véritable politique et des moyens pour les SCN Musées. Ils continueront à défendre les personnels et les collections dans les instances nationales et locales avec détermination.

LES ARCHIVES

Près de 10 ans après l'ouverture du site de Pierrefitte, la situation des archives nationales reste préoccupante.

Tout d'abord, la fermeture du site de Fontainebleau en 2016 a entraîné une surcharge de travail les deux sites restants (Paris et Pierrefitte), notamment à Pierrefitte avec le transfert de 70km d'archives réalisé sans aucune nouvelle embauche.

Concernant celui-ci, les choix techniques du bâtiment et le manque d'équipement continuent de peser lourdement sur l'ensemble des activités. L'entretien du bâtiment, qui montre de nombreuses faiblesses depuis son ouverture, est insuffisant. Aujourd'hui, les besoins de climatisation pour les magasins sont largement sous-estimés ce qui entraîne des problèmes de conservation des documents.

A ces problèmes s'ajoutent le nombre insuffisant de bureaux, et l'exiguïté et l'inconfort des espaces réservés aux agents techniques. Pour répondre à ces besoins, on dégrade le service pour les publics avec la transformation de salles de travail sur les archives en bureaux faute de places pour les agents.

Signalons également les problèmes liés à l'amiante détectée sur plusieurs fonds d'archives (7.3km) venant de Fontainebleau ce qui a entraîné la suspension de leur communication et la fermeture ponctuelle de salles de lecture sur le site Paris. Le site de Paris a aussi été fortement impacté par les travaux du projet Camus qui ont entraîné la fermeture de la salle de lecture à Paris et des espaces dédiés aux archives ainsi que pour le personnel.



Alors que l'activité des deux sites reste très importante, les effectifs des AN restent insuffisants et souffrent d'un gros turn over. La faute à une politique de recrutement qui n'est pas adaptée. L'absence de concours impose le recrutement d'agents contractuels sur des contrats de moins d'un an, le plus souvent sur des postes de catégorie C et B, à l'avenir incertain. Leur précarité affecte aussi l'organisation du travail des équipes qui les accueillent.

Enfin, les choix opérés par les Archives nationales, sur l'organisation du travail, sont entravés par une circulation difficile de l'information entre services ou entre sites. Les décisions prises par les instances de "gouvernance" mal connues des agents, ne sont pas ou peu diffusées.

Notre voix sera d'autant plus forte que vos votes seront nombreux !



Solidaire

Unitaire

Démocratique

CANDIDAT-ES PRÉSENTÉ-ES PAR SUD Culture :

1/	Florence ROY	Administration Centrale - DGCA
2/	Isabelle BLANCHARD	Administration Centrale - DGPA
3/	Annie LELANDAIS	Administration Centrale - DGMIC
4/	Servane COTEREAU	Administration Centrale - DGPA
5/	Christine OUVRARD	Musée national de la Renaissance d'Ecouen
6/	Régis CHENG	Administration Centrale - SG
7/	Gwénaëlle FONTES	Administration Centrale - DGCA
8/	Daniel GEROND	Archives nationales
9/	Caroline LESUEUR	Compiègne-Blérancourt
10/	Thomas JACQUEMAIN	SIAF
11/	Nathalie LENORMAND	Musée national du château de Malmaison
12/	Jean-Louis GALMICHE	Administration Centrale - DGMIC
13/	Sylvie RIFFAULT	Musée national et domaine du Château de Pau
14/	Maurice NGUYEN	Musée national de la Renaissance d'Ecouen
15/	Sandrine GRIGNON DUMOULIN	Compiègne-Blérancourt
16/	Jean-Christian PERRIER	Musée national du château de Malmaison
17/	Amina SMAIL	Administration Centrale - DGCA
18/	Hervé MAGNOL	Musée national et domaine du Château de Pau
19/	Anaïs TAULLEE	Compiègne-Blérancourt
20/	Marc LEVEQUE	Administration Centrale - DGPA
21/	Alain MORIN	Compiègne-Blérancourt
22/	Murielle EVAIN	Musée national du château de Malmaison

